

Cent vingt kilomètres de cours d'eau à préserver

L'association Sauvegarde et Avenir de Troyes organisait mercredi soir une conférence consacrée aux aspects techniques du réseau hydraulique, deuxième volet de son cycle sur l'eau

« Comme la rénovation du secteur sauvegardé qui s'est amorcée dans les années 70 pour que les résultats soient visibles aujourd'hui, notre action sur le réseau hydraulique s'inscrit dans un temps très long. Entre 15 et 30 ans », explique Valéry Denis. C'est en tant que président du Syndicat intercommunal de l'aménagement de la vallée de la

Seine de l'agglomération troyenne (SIAVSAT) que ce dernier avait été invité par l'association Sauvegarde et Avenir de Troyes mercredi soir à l'Hôtel du Petit-Louvre. La SAT avait en effet décidé de consacrer un cycle de trois conférences à l'eau. C'est le côté plus technique dont il était question mercredi soir.

Héritier de l'Association syndicale des digues et canaux de

Troyes fondée en 1951, le SIAVSAT, dont la première mission consiste à prévenir les inondations, a été réactivé suite aux crues centenales de 1955.

Ce syndicat compte désormais douze communes adhérentes, les onze qui forment l'agglomération troyenne plus Saint-Germain. Cette année, Saint-Pouange et Saint-Léger devraient venir grossir le cercle afin de constituer un bassin hydraulique cohérent. Six des huit personnes qui travaillent au SIAVSAT sont sur le terrain pour effectuer des missions de surveillance. Première étape, assurer la maintenance des ouvrages. On a beaucoup vécu dans l'illusion que le réservoir Seine nous protégeait. À tort.

Une tâche qui demande de l'attention. « Si on met un écoulement de 40 alors que le débit du cours d'eau est de 80, cela ne se verra pas en période calme mais en cas de crue, cela peut être tragique. » Le syndicat doit aussi veiller à la qualité de l'eau.

En trois ans, les techniciens ont ainsi arpenté les 120 km de cours d'eau pour localiser les zones de rejet. Si les industriels, agriculteurs ou stations d'épuration sont souvent montrés du doigt, la qualité de l'eau, médiocre dans le département, dépend surtout de notre citoyenneté. Car les huiles de vidange, herbe tondue ou objets divers jetés à l'eau par facilité par les particuliers polluent tout autant.

Près de 27 tonnes de déchets collectés

Avec des effets pervers quelquefois. « Rue des Bas-Trévois, les gens se sont aperçus que nous nettoyions les grilles tous les vendredis, la veille au soir, beaucoup d'engrais se retrouvent dans la Seine », notait Sophie Lalamer, directrice du SIAVSAT.

Ainsi, en huit mois, plus de 24 tonnes de déchets verts et 2,5 tonnes de déchets divers ont été ramassées. Du matelas au vélo en passant par les bouteilles plas-

tiques, les huiles de vidanges. Ce qui pose un réel problème financier.

4 000 euros pour éliminer une carcasse

« Il y a une quarantaine de voitures dans les 120 kilomètres de cours d'eau que nous gérons. Chaque carcasse coûte par exemple 4 000 € à éliminer. » Et impossible de se retourner contre le propriétaire puisque, comme le faisait remarquer le président du SIAVSAT, « il s'agit le plus souvent de véhicules volés ou d'amaques à l'assurance. »

Autre prérogative du SIAVSAT, l'aménagement des rives. « Mais nous ne sommes pas les seuls prescripteurs, les communes sont prioritaires. Les berges de Seine sont malades. Quand on est mal en point, on va d'abord chez le médecin avant d'aller chez le coiffeur. C'est d'ailleurs là toute la difficulté de notre démarche, notamment pour trouver des fonds. Car s'il est indispensable, le curage d'une rivière



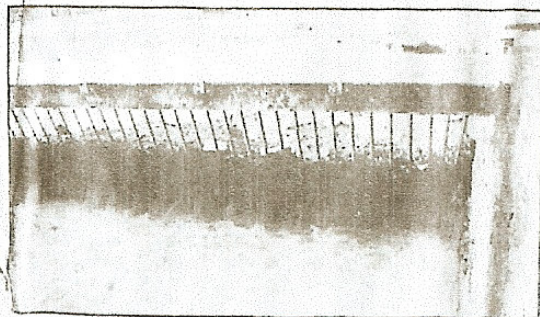
La deuxième conférence sur le cycle de l'eau était consacrée à la protection des cours d'eau

ne se voit pas à l'œil nu. Or il faut d'abord s'en occuper avant d'aménager les alentours. »

Mais si le réseau hydraulique de l'agglomération semble poser problème, il regorge de ressources à valoriser. Comme les deux frayères à brochets et les zones de Saint-Julien et Saint-

Parres, véritables poumons verts de l'agglomération. Le contrat de rivière, dans lequel un représentant de la SAT siègera, est ainsi un outil qui permettra aux différents interlocuteurs sur l'eau de réfléchir ensemble à un projet cohérent.

A. M



Les déchets retenus par la grille du bras de Seine des Bas-Trévois illustrent la pollution des cours d'eau